

Le magazine

ACTUALITÉS

**La plateforme biomasse
en service**

ILS FONT LE TERRITOIRE

Bialtis, le métal médical

DOSSIER

**Économie
De l'entreprise
à l'emploi**

L'édito

de Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné



Signature de la convention Région Bretagne/ Val d'Ille-Aubigné pour le développement économique en présence de Martin Meyrier, quinzième vice-président de la région chargé de l'économie, innovation, artisanat et TPE au sein des locaux de l'entreprise Ame Hasle

Notre projet de territoire a pour ambition de dynamiser toute la vitalité d'un territoire en transition écologique et énergétique. Un des axes majeurs est de renforcer l'attractivité économique pour développer des emplois locaux et durables.

Pour préciser le cadre d'actions de cette ambition le conseil communautaire du 12 juin 2018 a validé notre nouveau schéma de développement économique, qui vous est présenté dans ce magazine. Les finalités retenues sont de faire venir de nouvelles entreprises, en lien avec nos objectifs de développement du territoire, dans une logique de consolidation de l'écosystème économique local, en renforçant les synergies d'économie circulaire.

Cette dynamique nous la voulons en cohérence avec la politique environnementale du territoire, contribuant à la création d'emplois et à la qualité de vie des habitants, avec la volonté d'un territoire connecté, ouvert à l'expérimentation et porteur d'innovations.

Dans cette logique, nous avons aussi retenu de mieux faire connaître les actualités et les acteurs de notre dynamisme économique. Dans ce numéro de votre magazine d'information communautaire du Val d'Ille-Aubigné, outre vos rubriques habituelles, vous allez découvrir 4 pages supplémentaires dont 2 portant sur le développement économique de notre territoire. Désormais ces pages feront partie intégrante de chaque numéro.

Vous en souhaitant une très bonne lecture.

Claude Jaouen,
Président du Val d'Ille-Aubigné,
Maire de Melesse

VALORISER
il
PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

Directeur de la publication: Claude Jaouen. **Mise en page:** Studio Bigot. **Rédaction:** Services du Val d'Ille-Aubigné. **Crédit photos:** Val d'Ille-Aubigné - Yves Bigot - Photos aériennes: Dragonfly technologies/ Simon Fougerat - **Impression:** Mediagraphic - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier 100 % recyclé labellisé FSC Mixte. **Tirage:** 16 500 exemplaires. **ISSN:** 2553-4025 - **Dépôt légal:** septembre 2018.



◀ Mobilité

La semaine de la mobilité

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité (16-22 septembre), le Val d'Ille-Aubigné vous propose de découvrir d'autres modes de transport et d'échanger sur vos déplacements.

Pendant cette semaine, deux voitures électriques seront proposées aux habitants à Guipel et à Saint-Aubin-d'Aubigné pour leurs déplacements avec des réservations possibles à la demi-journée ou à la journée. Les voitures seront stationnées en centre-bourg sur un emplacement matérialisé.

► Renseignements, inscriptions et tarifs en mairie, tél : 02 99 69 74 74 (Guipel) ou tél. : 02 99 55 20 23 (Saint-Aubin-d'Aubigné).

Jeudi 20 septembre : Lancement de l'expérimentation autopartage à Guipel.

Vendredi 21 septembre :

- Lancement de l'expérimentation autopartage à Saint-Aubin-d'Aubigné.
- Conférence décalée sur la mobilité au Val d'Ille-Aubigné avec la compagnie Psychométrie à 20h au Café des possibles à Guipel.

Samedi 22 septembre : Inauguration des zones 20-30 et des cheminements actifs à Melesse (10h, place de l'église) et inauguration du projet « Melib' » avec l'association Transports Mobilité.

► Programme détaillé sur www.melesse.fr

Du 17 au 30 septembre :

Animations organisées par le groupe Mobilités douces, à La Mézière : un vélobus pour le collège, un défi mobilité "Je bouge à vélo" et l'événement "Partage ta rue", samedi 22 septembre (9h-13h).

► Programme détaillé sur www.lameziere.fr

Le groupe Mobilités douces et l'association Transport et mobilités sont les lauréats 2018 de l'appel à projets citoyens « Mobilité ». Le Val d'Ille-Aubigné récompense leurs projets respectifs "Partage ta rue" et "Melib'" en leur accordant une subvention de 500 € chacun.

◀ Mobilité

Les aventuriers de la mobilité

En juin dernier, le Val d'Ille-Aubigné a lancé « Les aventuriers de la mobilité ». Pendant un mois, cinq volontaires ont testé des mobilités alternatives pour se rendre au travail avec la prise en charge de l'abonnement de transport ou le prêt d'un vélo à assistance électrique (VAE) par la Communauté de communes.

Nelly est l'une de ces « aventurières ». Depuis Saint-Médard-sur-Ille, elle a testé le vélo à assistance électrique (VAE) pour se rendre au travail, à Rennes (20 km). Une bonne façon de contribuer à la santé de la planète. « Je suis une convaincue de l'écologie. Il me paraît donc normal - et de

bon sens - de se bouger pour faire quelque chose. Aujourd'hui, je mets entre 45 et 50 minutes pour réaliser le trajet ».

Nelly se déplace avec son collègue Alain qui loue un VAE à la Communauté de communes. C'est d'ailleurs Alain qui lui a parlé de l'opération. Au début de l'expérimentation, il lui a été difficile d'utiliser le vélo à cause des intempéries : « Je suis équipée pour la petite pluie, pas pour les trombes d'eau... Mais c'est très agréable par beau temps ». Après un mois de test, Nelly continuera les déplacements à vélo mais avec du matériel adéquat.

Découvrez une autre aventure au prochain numéro...



Nelly et son collègue Alain, fidèles aux déplacements en vélo électrique

🌿 Environnement

Trame verte et bleue : concours photo et concertation

Le Val d'Ille-Aubigné élabore son nouveau Schéma de la Trame verte et bleue (TVB) pour permettre au territoire d'accueillir des espèces végétales et animales diversifiées.

À cette occasion, un concours photo est lancé sur le thème « Paysages et biodiversité ». Vous avez jusqu'au 19 octobre pour envoyer vos photos à : concertation.tvb@valdille.aubigne.fr

Il est aussi proposé aux habitants du territoire de participer à l'élaboration du programme d'actions en suivant les actualités sur :

► valdille-aubigne.fr/concertation.tvb

← Culture

Ti-Soon en tournée

Ti-Soon est un spectacle itinérant jeune public, créé par la compagnie le Vent des forges. Spécialement conçu pour circuler dans les lieux d'accueil de la petite enfance, Ti-Soon sera joué dans les micro-crèches et les espaces jeux du Val d'Ille-Aubigné du 8 au 15 octobre.

Issu d'une aventure partagée, joyeuse et voyageuse, Ti-Soon traite la question de l'attachement et de la séparation. Une proposition rythmique et poétique où l'argile se métamorphose, légère et aérienne, au gré des situations.



← Énergie

Ensemble vers la transition énergétique



Dans le cadre du projet Dulce, cinquante ménages du Val d'Ille-Aubigné se sont portés volontaires pour participer pendant un an à une expérimentation de maîtrise des consommations d'énergie dans le secteur résidentiel. Des données précises sur leurs consommations d'électricité et/ou de gaz leur seront fournies afin de comprendre quelles informations sont les plus pertinentes pour inciter les ménages à réduire leurs consommations d'énergie. Soutenu par la Région Bretagne et l'Ademe, le projet Dulce est une initiative de la Communauté de communes, menée avec l'appui de chercheurs en sciences humaines et sociales.

← Agenda

Comice agricole

Concours agricoles, animations, jeux pour enfants, baptêmes de l'air en autogire... Possibilité de restauration sur place le midi et vente de produits locaux.

► Samedi 15 septembre, à Andouillé-Neuville, à partir de 9h.

« Rien ne se perd, tout se transforme ! »

En ouverture du comice agricole organisé cette année sur Langouët et Vignoc, conférence-débat sur l'économie circulaire à impact positif avec Henry Duchemin, coach, apiculteur et consultant. Pour tout savoir sur les secrets d'organisation économique, sociale et environnementale de la société des abeilles. Une source d'inspiration pour l'homme ! Avec dégustation de miel...

► Vendredi 31 août, 20h, salle polyvalente de Langouët. Gratuit.

L'enfant créateur

Projet artistique avec les enfants des multi-accueils et des micro-crèches du Val d'Ille-Aubigné. Création libre en peinture, sculpture en papier, carton, terre, etc.

► Exposition à partir du 23 octobre, médiathèque de La Mézière.

« 1, 2, 3... qui passe par là ? »

Découverte ludique des animaux du bocage breton à partir de leurs traces de pré-

sence (empreintes, déjections, abris, nids, bruits...). Animation ouverte aux enfants dès 5 ans.

► Mercredi 19 septembre, de 14h30 à 16h30, à Saint-Aubin-d'Aubigné.

Réservation LPO, tél. : 06 52 11 35 47

Soirée d'information "prévention sur la mort inattendue du nourrisson"

Avec Anne Callarec, puéricultrice coordinatrice au centre de référence MIN au CHU de Rennes. Conférence gratuite et ouverte à tous, familles et professionnels de la petite enfance.

► Mardi 25 septembre, de 20h à 22h, à Melesse, salle Odette Simonneau. Réservation RIPAME tél. : 02 23 22 21 87 ou ripame@valdille-aubigne.fr



✓ Espèces à protéger La salamandre tachetée

Taille : de 11 à 21 cm.

Poids adulte : 150 g.

Durée de vie : 25 ans maximum.

Observation : nocturne, entre mars et octobre, dans les forêts de feuillus proches des points d'eau. Elle peut sortir lors de fortes pluies.

Biologie : la salamandre hiverne quand les températures deviennent froides mais redevient active au moindre redoux. En automne et jusqu'au printemps, la femelle dépose une cinquantaine de larves dans des points d'eau. Les jeunes sont autonomes à la naissance et acquièrent leur maturité sexuelle entre 3 et 6 ans.

Répartition : en journée, elle se cache sous les pierres, les souches pourries, les racines ou dans les galeries de rongeurs abandonnées.

Nourriture : lombrics - jusqu'à 20 cm de long - et autres invertébrés (limaces, insectes, araignées, mollusques...).

Dangers pour l'animal : disparition des zones humides, fragmentation des habitats, pollution des eaux des sites de reproduction, axes routiers...



La rentrée au Domaine de Boulet

L'été s'achève... et le Domaine de Boulet ouvre sa saison d'hiver. Toute l'année, le centre nautique propose des cours de voile (catamaran, dériveur, etc.) et des activités de pleine nature. À partir du 12 septembre, les cours reprendront les mercredis pour les -12 ans et les samedis pour les adultes..

Pendant les vacances de la Toussaint, des stages de voile sont organisés du 22 octobre au 2 novembre, en cycles de cinq séances du lundi au vendredi. L'accueil en journée complète est possible à partir de 6 ans.

► Ouvert du lundi au vendredi (9h-18h) et le samedi (14h-18h) jusqu'au 31 octobre. Renseignements, tarifs et inscriptions, tél.: 02

Le SCoT du Pays de Rennes

Travaux en cours pour modifier le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) en écho aux évolutions du territoire - nouvelle Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, création de communes nouvelles, intégration de quatre communes au Pays de Rennes. Un registre de concertation est ouvert pour transmettre vos observations au siège de la Communauté de communes, à Montreuil-le-Gast.

► Plus d'infos: www.paysderennes.fr

◀ Mobilité Covoiturez pratique !



Ouestgo pour covoiturer

Vous souhaitez covoiturer ? Connectez-vous à Ouestgo. Le nouveau site de covoiturage du Grand ouest - www.ouestgo.fr - permet de proposer des voyages ou de trouver un conducteur qui réalise le même trajet que vous. Accessible depuis un ordinateur ou un smartphone, Ouestgo est un service entièrement gratuit.

• Infos: www.ouestgo.fr



Pour le covoiturage spontané sur la métropole rennaise et sa région, testez aussi l'appli Covoit'STAR pour covoiturer quand vous prenez le bus ou le métro. Gratuit pour le passager, le trajet est primé pour le conducteur avec un système de points qui peuvent être transformés en cadeaux et bons d'achat.

• Disponible sur PlayStore ou AppStore

← Énergie

La plateforme biomasse en service

La construction de la nouvelle plateforme biomasse-énergie est achevée. Située à l'Ecoparc d'Andouillé-Neuville, la plateforme communautaire consolide la filière biomasse-énergie locale.

Avec l'ambition de devenir un Territoire à Énergie Positive d'ici 2030 et la volonté de maintenir et valoriser le patrimoine bocager du territoire, la Communauté de communes développe depuis plusieurs années la filière biomasse-énergie locale.

Des chantiers de production de bois (plaquettes et bûches) sont organisés chaque année et le bois issu de l'entretien des haies bocagères ou de petits boisements est acheté aux propriétaires, transformé, stocké pour le séchage, puis utilisé localement pour le paillage des espaces verts ou des nouvelles plantations de haies, le chauffage du bâtiment communautaire de Montreuil-le-Gast, etc.

Un partenariat est mené avec le collectif bois bocage 35 (CBB35) pour la vente



des plaquettes de bois pour le chauffage d'équipements publics du département notamment.

Les chantiers de production sont gérés par des prestataires pour les plaquettes et en interne pour les bûches.

Le bois était stocké, jusqu'à présent, dans un hangar industriel de la Zone d'activités de la Bourdonnais à La Mézière.

Le manque de place et le local peu adapté

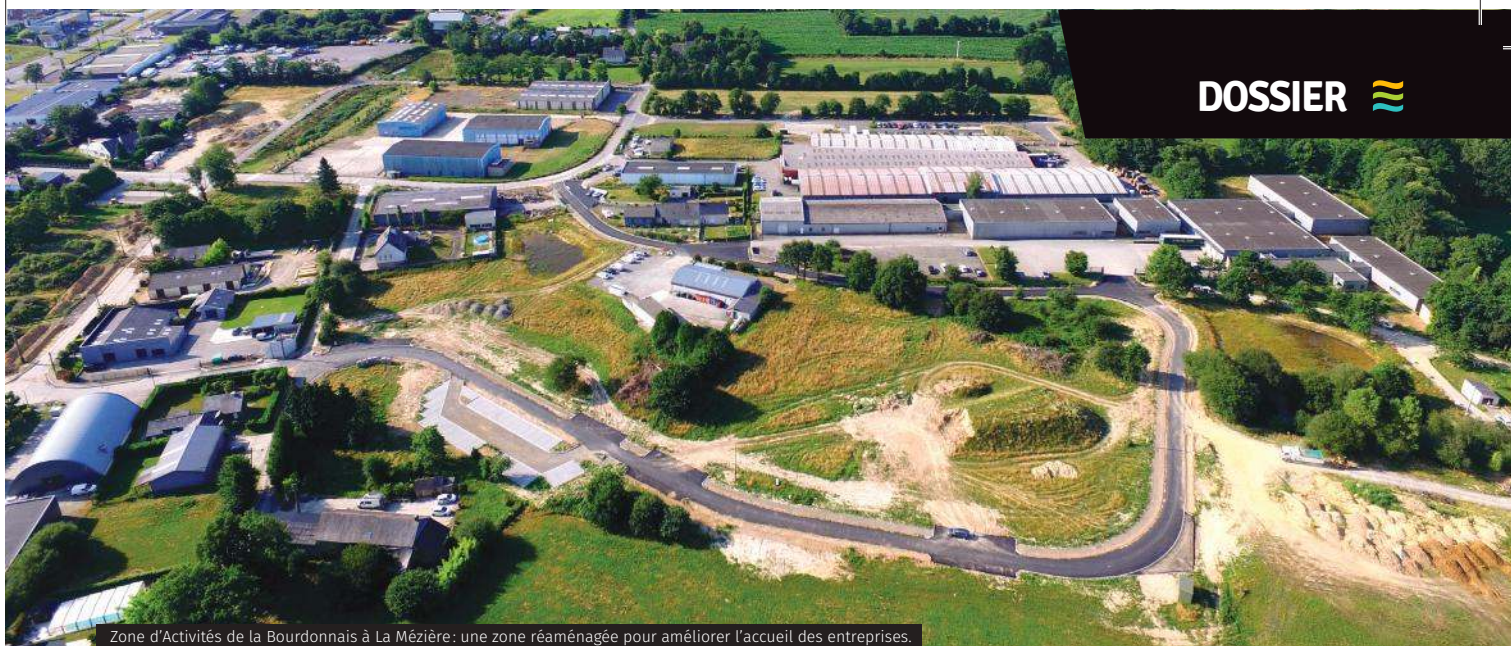
au séchage du bois ont incité la collectivité à construire un nouvel outil plus approprié, capable d'accompagner la montée en puissance de cette filière essentielle à l'autonomie énergétique du territoire.

Le nouvel espace intègre un grand hangar (635 m²), un local d'accueil (25 m²) et un garage (53 m²). Il comprend aussi une zone de stockage (250 m²) pour le ressuyage du bois d'œuvre et une plateforme béton (360 m²) pour le stockage temporaire des déchets verts.

Le local d'accueil est un bâtiment en ossature bois, isolé en bottes de paille locale. Il est protégé par un enduit terre et un bardage en châtaigner brut local à l'extérieur. Les poteaux du hangar bois sont taillés dans du chêne local, les murs en pin douglas. Le garage accueille en toiture une centrale solaire photovoltaïque (9 kWc). Deux mares d'infiltration des eaux de surface ont été creusées pour renforcer la biodiversité de l'Ecoparc. Une quinzaine de nids pour martinets et hirondelles ont été aménagés sur les deux bâtiments.

Une nouvelle organisation va se faire avec la mise en service de la plateforme. Les acteurs du territoire seront associés dès l'automne sur ce sujet.





Zone d'Activités de la Bourdonnais à La Mézière: une zone réaménagée pour améliorer l'accueil des entreprises.

Schéma de développement économique

De l'entreprise à l'emploi

Le nouveau Schéma de développement économique définit la stratégie du Val d'Ille-Aubigné pour attirer des entreprises et créer des emplois. Les ingrédients du succès? Les réseaux, la promotion et le foncier.

C'est l'un des piliers de la démocratie locale, ancrée au cœur de l'action politique. Faire en sorte que la population participe le plus largement possible aux décisions qui intéressent son quotidien et l'avenir de son territoire. Les élus sont demandeurs. Il y a des signes qui ne trompent pas. À Andouillé-Neuville, l'hôtel d'entreprises Emergence affiche complet moins d'un an après sa livraison. Quatre jeunes sociétés ont intégré ses locaux pour développer leurs activités dans les domaines des jouets écologiques, des réseaux sociaux, des énergies vertes et des portes automatiques. Le succès de l'ensemble immobilier, propriété de la Communauté de communes, témoigne d'un réel dynamisme économique. Le Val d'Ille-Aubigné a bien résisté à la crise. Entre 2008 et 2015, l'emploi salarié privé y a progressé de +11,4 %. L'économie locale bénéficie de la démographie favorable de l'aire urbaine rennaise. Le

commerce, la construction et les services (santé, social) tirent la croissance d'une activité économique fortement résidentielle, portée par des établissements de petite taille (PME/TPE). Peut-on faire encore mieux? Les élus du Val d'Ille-Aubigné en sont convaincus.

Local et durable

En juin, la Communauté de communes a adopté son nouveau Schéma de développement économique. Non obligatoire mais essentiel, le document fixe le cadre des ambitions économiques du territoire, traduites en actions concrètes. Il donne les ingrédients clé du succès. Il mobilise les partenaires pour réussir ensemble la recette. « La ligne directrice est simple, souligne Élodie Cadieu, chargée du développement économique, nous voulons aider les entreprises existantes à se développer et en accueillir d'autres pour créer des emplois durables ».

Mieux se connaître

La Communauté de communes n'accorde pas d'aides directes aux entreprises. La Région Bretagne y pourvoit. Mais le Val d'Ille-Aubigné soutient la création, la transmission et la reprise d'entreprise. Elle informe les porteurs de projet des dispositifs existants. Elle épaula leurs dé-

marches administratives et financières. Elle les informe de l'actualité économique. Elle leur présente des partenaires de confiance. « Cette relation à l'entreprise est au cœur de notre stratégie. Elle doit être renforcée. Nous devons tisser un lien direct et permanent avec le tissu économique local, tout au long de la vie des entreprises ».

Plus de visites, plus d'échanges, plus de rencontres... Le Val d'Ille-Aubigné souhaite aussi développer les réseaux inter-entreprises pour encourager les partenariats et le partage de services. « Si elles se connaissaient mieux, des entreprises pourraient trouver des clients, des fournisseurs et des

REPÈRES

Le Val d'Ille-Aubigné, c'est :

- ▶ 9 107 emplois ;
- ▶ 2 900 établissements ;
- ▶ 3/4 d'établissements sans salarié ;
- ▶ 2/3 des emplois concentrés à La Mézière, Melesse et Saint-Aubin-d'Aubigné ;
- ▶ 1/2 des établissements dans le commerce, les transports et les services ;
- ▶ 32 zones d'activités communautaires.



DEUX QUESTIONS À GÉRARD BAZIN

Vice-président en charge du développement économique

Un Schéma éco... pour quoi faire ?

La reprise économique est là. Il ne faut pas rater le train. Les territoires sont en compétition. Nous devons jouer à armes égales avec nos voisins. D'où la nécessité de suivre une ligne directrice claire, à long terme. Quand on veut attirer les entreprises et créer de l'emploi, on ne peut pas travailler au cas par cas. Le Schéma de développement économique est ce guide qui donne de la cohérence à notre action.

Un schéma éco... avec quels projets ?

Notre offre foncière est importante. Mais vendre un terrain ne suffit plus. Il faut accompagner les entreprises tout au long de leur vie. Pour ce faire, nous devons aller à leur rencontre, mieux connaître le tissu économique. Nous devons aussi étoffer les réseaux qui les aideront à développer leurs activités. Soyons à l'écoute des projets à haute valeur ajoutée pour encourager l'innovation dans l'alimentation, l'économie circulaire, les matériaux biosourcés... Et ne négligeons pas la communication. Nous avons des atouts et des opportunités à faire promouvoir.

Zone d'Activités de la Croix couverte à Vieux-Vy-sur-Couesnon: une zone mature en périphérie du bourg de Sens-de-Bretagne.

prestataires à deux pas de chez elles ». La Communauté de communes s'appuiera sur les associations de la Route du meuble et de Cap Malo pour développer la connaissance mutuelle. D'autres zones géographiques ou secteurs d'activités seront couverts avec de nouvelles initiatives.

Se faire connaître

Pour susciter les envies d'installation, le Val d'Ille-Aubigné prévoit de muscler sa communication via les outils d'information existants mais aussi la presse spécialisée et les réseaux sociaux. « Les entreprises et les réseaux sont nos meilleurs ambassadeurs. Il faut montrer la richesse de notre territoire pour créer la curiosité. La notoriété joue beaucoup sur l'attractivité ». Le Val d'Ille-Aubigné aspire aussi à être reconnu comme un écosystème favorable à l'expérimentation, notamment dans les secteurs de l'alimentation, des matériaux, de l'économie circulaire et de l'énergie. « Nous aimerions accompagner les acteurs privés dans leur démarche de structuration, de réflexion sur des projets innovants, y compris ceux qui sont en phase Recherche et Développement (R&D) ». Marquer sa différence aide à se faire connaître.

Un foncier attractif

Au-delà des réseaux et de la promotion, l'offre foncière et immobilière demeure un pilier du développement économique local.

En nombre et en qualité suffisante, c'est elle qui autorise les entreprises à s'installer, à s'agrandir, à recruter...

Le Val d'Ille-Aubigné gère déjà 16 espaces locatifs publics et 32 Zones d'activités. Peu d'entre elles proposent des services aux entreprises. La qualité du bâti et des espaces communs ne correspond pas toujours aux attentes, y compris dans le parc privé. « La collectivité, les propriétaires bailleurs et les entreprises doivent unir leurs efforts pour améliorer la gestion de ces zones avec des exigences de qualité ». À Andouillé-Neuville, l'écoparc de Haute-Bretagne fait figure de référence.

« Nous voulons travailler avec les acteurs de l'immobilier pour développer un panel de solutions adaptées aux différents besoins des entreprises. En cas de carence du marché, nous pourrions nous positionner pour maintenir cette diversité de l'offre ». La pépinière ESS de Langouët a ouvert la voie en 2007. À La Mézière, les travaux d'extension en cours de la ZA de la Bourdonnais vont libérer 35 000 m² de foncier supplémentaire - soit 20 lots nouveaux à commercialiser.

► **Présentation du Schéma de développement économique du Val d'Ille-Aubigné** à l'occasion de l'inauguration de l'hôtel d'entreprise Emergence.
Lundi 15 octobre, 18h00

COSFI, le bureau d'études en électricité

Frédéric Rousselot

Gérant

Installée à Émergence, l'entreprise COSFI est un bureau d'études spécialisé en électricité industrielle.

L'activité ?

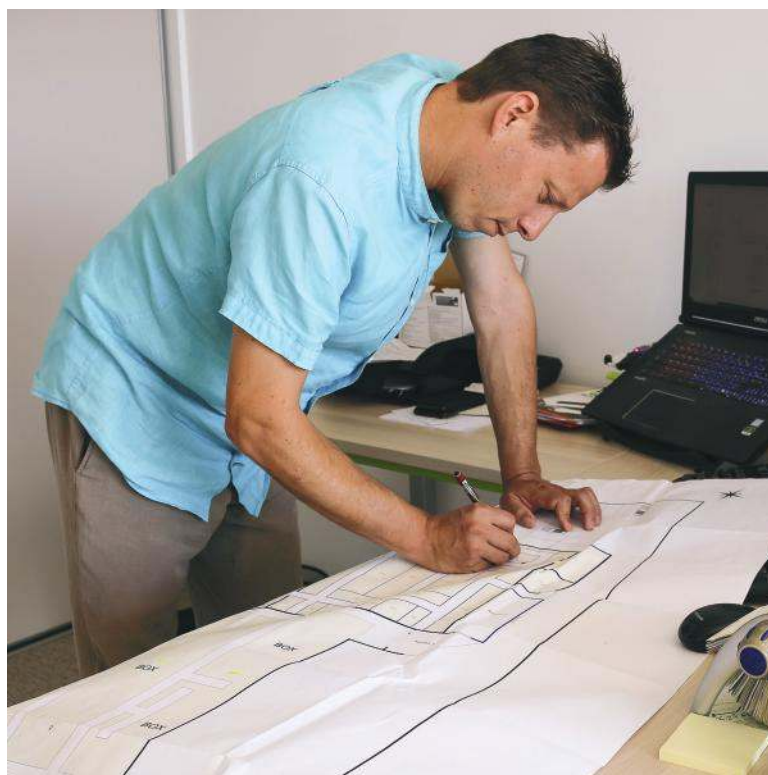
« Après 15 ans d'expérience dans le domaine au sein de grandes entreprises industrielles, j'ai souhaité créer mon propre bureau d'études avec pour objectif d'accompagner les entreprises dans la maintenance curative, la modification de process, tout en ayant un œil extérieur. Je peux aussi les accompagner dans la conception du projet. Je suis en plus agréé pour intervenir sur les sites à risque. Début 2018, j'ai suivi le parcours de création d'entreprise avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie, j'ai pu obtenir le prêt d'honneur d'Initiative Rennes et l'association Bretagne Active s'est portée garante pour le prêt à la création. »

Les locaux ?

« Je suis habitant du territoire, je cherchais un bureau pour développer mon entreprise, les locaux d'Émergence m'ont permis de trouver un environnement de travail favorable pour me lancer. »

L'avenir ?

« Actuellement j'interviens principalement en sous-traitance. Je souhaite enrichir mon carnet d'adresses pour développer la structure et pouvoir prochainement recruter. »



L'Œuf du Breil casse sa coquille

Tristan Lorandel

Président Directeur Général

Créé en 1996, la PME de Melesse transforme des œufs à destination des industries agroalimentaires.

« En 2013, nous nous sommes implantés dans la ZA des Olivettes. Nos activités ont fait un bond. Aujourd'hui, nous traitons 1 million d'œufs par jour, collectés dans un rayon de 100 km autour de l'usine. Nous employons une vingtaine de salariés. Notre chiffre d'affaires avoisine 17 M€.

Cet automne, nous agrandissons le bâtiment de 800 m² supplémentaires pour rajouter une ligne de production et des bureaux. Nous installons aussi une unité de prétraitement des eaux.

À la différence d'autres régions, le Val d'Ille-Aubigné n'est pas un territoire de culture industrielle. Mais les collectivités comprennent bien nos contraintes et les enjeux économiques. Le dialogue est très constructif. Notre principal souci, c'est le recrutement. Trouver de la main d'œuvre qualifiée dans l'industrie, ce n'est pas simple ».



Ils font le territoire Bialtis, le métal médical

La jeune PME de Melesse se lance dans la production de dispositifs médicaux biocompatibles pour les dentistes et les chirurgiens. Une recette secrète à base de titane pour garantir le sourire et une croissance prometteuse.

Connaissez-vous le Nitinol ? Cet alliage de nickel et de titane à mémoire de forme, super-élastique fait le bonheur du monde médical. Les fondateurs de Bialtis connaissent bien le sujet pour avoir travaillé longtemps chez Mémométal, un fabricant réputé de matériel médico-chirurgical à Bruz. Sauf que le nickel est aussi un allergène puissant, en particulier chez les femmes. Il est même réputé cancérigène. Quand leur entreprise passe sous le pavillon américain de son principal concurrent, les salariés licenciés prennent la clé des champs pour pousser la porte entrouverte par un chercheur de l'INSA, brevet à l'appui. Leur idée ? Tester un nouvel

alliage à base de titane, aux vertus similaires mais sans nickel - donc sans danger pour la santé humaine. C'est la naissance de Bialtis, en 2017.

Limes, arcs et agrafes

En mars, la PME a emménagé dans la Zone d'activités des Olivettes, à Melesse. « Nous recherchions une grande surface, des locaux propres conformes à l'image du secteur biomédical et un approvisionnement électrique assez puissant pour alimenter notre four à fusion », justifie Benoît Le Bras, son président.

L'entreprise ne produit rien pour l'instant. Au stade du prototype dans les laboratoires de l'INSA, elle teste encore les propriétés mécaniques et chimiques de son alliage biocompatible. Grâce à celui-ci, la PME envisage la production de trois dispositifs médicaux de petite taille mais indispensables aux professionnels de la dentisterie, de l'orthodontie et de la chirurgie orthopédique. À savoir des limes endodontiques, des arcs d'appareil dentaire et des agrafes d'ostéosynthèse, utilisées dans les opérations de la main et



L'innovation récompensée

En 2018, Bialtis figure parmi les 60 lauréats du concours national d'aide à la création d'entreprises innovantes de technologies innovantes (i-LAB), organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

du pied en cas d'arthrose ou de déformation osseuse.

Julien Borgnard, directeur général R&D, a le calendrier en tête : « Il faut compter trois ans d'études et de validation avant d'obtenir le marquage CE nécessaire à la commercialisation de nos produits ». La SATT Ouest Valorisation accompagne Bialtis dans le transfert de technologie.

Un fort potentiel commercial

À l'échelle mondiale, le marché du Nitinol est évalué à 13 milliards d'euros. De quoi ouvrir l'appétit commercial de son alternative sans nickel. « Nous devons mobiliser 5 M€ d'investissement sur trois ans pour lancer notre activité industrielle, calcule Christophe Kowal, le directeur général financier. En 2022, nous anticipons un chiffre d'affaires de 3,2 M€, Les Etats-Unis seront notre principal marché ».

Bialtis envisage de recruter rapidement une dizaine de salariés de profil ingénieur, technique et commercial pour concrétiser ses plans titanesques.

Bienvenue au Café des possibles !

À Guipel, le « Café des possibles » est un bistrot-épicerie-restaurant où l'on expérimente collectivement le commerce local. Où l'on fait la promotion de produits locaux, de saison et majoritairement issus de l'agriculture biologique.

Le Café des possibles est aussi un laboratoire d'initiatives locales où chacun peut venir apporter ses

idées, ses projets. L'établissement propose une gamme complète de produits d'épicerie mais aussi des plats du jour au restaurant, un bistrot et une programmation culturelle.

► 9 place François Duine, Guipel.

Tél. : 09 72 80 91 61 ;

www.ucdp.bzh

Ouvert du mardi au samedi (9h-14h, 16h-19h15 / minuit vendredi et samedi) et le dimanche (9h-13h).



Un forum emploi et mobilité

Le Val d'Ille-Aubigné organise un forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle les 16 et 17 novembre 2018 pour répondre aux besoins de main d'œuvre et de compétences nouvelles des entreprises du territoire.

► **Pour participer à ce forum** en tant que professionnel ou obtenir des renseignements, contactez le Point accueil emploi (PAE), tél. : 02 23 22 21 81 ou pae@valdille-aubigne.fr

Nous, l'épicerie anti-gaspi

Donner un débouché aux marchandises écartées par les fabricants, les producteurs et les transporteurs ? C'est le concept de l'épicerie Nous qui met en rayon des fruits, des légumes, des produits frais, surgelés et secs qui ne répondent pas aux cahiers des charges de la grande distribution pour différentes raisons - apparence, date de péremption proche, défaut de livraison, d'emballage... Mais des denrées parfaitement consommables et 30 % moins chères !

Ouverte depuis mai à Melesse, l'épicerie de 400 m² remporte un franc succès auprès des consommateurs soucieux de lutter contre le gaspillage alimentaire. En 2018, l'entreprise a reçu le prix « Coup de cœur » du jury Crisalide Eco-activités.



Le Saint-Germain de retour

Professionnels du bar et de la restauration depuis vingt ans, Yves et Christine Loigerot ont repris le Saint-Germain à l'issue d'un appel à candidature du Val d'Ille-Aubigné. La Communauté de communes a accompagné le montage du projet, finalisé par la signature d'un contrat de location-gérance. Depuis fin mai, l'établissement propose des plats faits maison (menu ouvrier, grillades, hamburgers, tartines, service à la carte et en hiver grillades et mijotés au feu de bois...) et des animations régulières (repas à thème, soirées musicales, etc.). 7 place de la Mairie, Saint-Germain-sur-Ille. Tél. : 02 23 07 14 08. Ouvert du mardi au jeudi (7h-20h), le vendredi (7h-22h), le samedi (9h-22h) et le dimanche (9h-13h).

► **Plus d'infos éco** : service accompagnement des entreprises, Chrystelle Ménard, tél. : 02 99 69 86 88 ; chrystelle.menard@valdille-aubigne.fr

Jivko Sedlarski, sculpteur

Ils font le territoire

Jivko Sedlarski, la vie en robe

Installé à Sens-de-Bretagne, exposé jusqu'en Chine, l'artiste bulgare sculpte la femme invisible dans des robes de « haute soudure ». Des pièces monumentales qui donnent la mesure de son talent.

Longtemps, Jivko Sedlarski a fait pousser des arbres. Une forêt de pommiers en acier qui ont fait de lui « le plus grand pépiniériste métallique de Bretagne ». De ceux qui habillent la cafétéria du bowling de Cap Malo, le lycée Le Taillandier de Fougères ou la résidence Sainte-Anne, à Laignelet. Mais l'artiste a changé de marotte il y a dix ans, traversé par « une vision » sur la colline d'un parc de Châteaubourg. Désormais Jivko Sedlarski crée des robes. Pourquoi ? « Parce que j'aime les femmes. Parce que la robe suggère la féminité ». Tout simplement. L'artiste figure rarement le visage ou les bras. Juste le mouvement, l'élan... L'imagination fait le reste.

XS puis XL

Tel un grand couturier, le sculpteur dessine avant de produire. De belles études

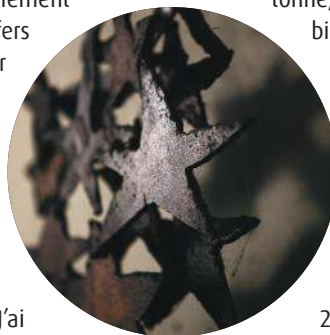
colorées qui prennent du volume au fil du temps. D'abord sous forme de maquette réduite puis au format monumental – jusqu'à 6 m de hauteur – quand un acheteur se manifeste. Toutes ses créations portent un petit nom. *Ghost of wind*, *Ivresse*, *Milky way*, *By the sea*... Ces belles dames sont fabriquées en acier, en laiton, en bronze mais aussi en résine, en pierre ou en bois. On les croise dans les musées, les galeries, les collections de riches particuliers, sur les rives d'un lac en Chine ou dans les jardins d'un grand hôtel de la Mer noire. Celle qui patiente actuellement dans sa cour, torsadée en fers à béton, est attendue sur les berges belges de la Meuse, à Dinant.

Art et médecine

Natif de Bulgarie, fils d'un artiste peintre, Jivko Sedlarski s'est formé aux Beaux-arts de Sofia. « J'ai même passé deux ans à la faculté de médecine pour suivre des cours d'anatomie et de dissection. Je voulais comprendre le corps et ses mouvements ». La chute du mur de Berlin poussera finalement l'artiste et sa femme Maïa à l'exil en 1991.

« Je suis arrivé par hasard en Ile-et-Vilaine. On m'avait promis la mer et le soleil », rigole le sculpteur. Logé dans une longère bâtie il y a 400 ans, le plasticien y a quand même trouvé l'espace et la tranquillité requise pour travailler. En particulier à Vieux-Vy-sur-Couesnon où il a transformé le moulin de Gué Morin en atelier.

Sensible et appliqué, Jivko Sedlarski est un artiste épicurien, bien acclimaté à la Bretagne. « J'aime beaucoup recevoir les copains. J'aime la pêche, la musique bretonne, la galette saucisse et la bière ». Son agenda le fait voyager aux quatre coins de l'Europe, beaucoup en Chine ces derniers temps. Mais l'artiste anime parfois des ateliers d'art plastique avec les écoliers, lycéens ou retraités alentours. En 2013, il faisait défiler ses robes sur un chariot dans l'église de Vieux-Vy, au son de l'orgue. En 2017, il présentait ses œuvres au centre culturel de Sens-de-Bretagne. Cette année, Jivko Sedlarski fête ses 60 ans. À quand l'exposition anniversaire ?



Un jour avec... ... Le SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) contrôle le bon fonctionnement des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées des bâtiments non raccordés au réseau, au nom de la salubrité publique et de la protection de l'environnement.



8h10 Assise à son bureau de Cap Malo, Jennifer Cheriaux étudie la demande d'un propriétaire d'une longère en rénovation à Vieux-Vy-sur-Couesnon. Soumis à permis de construire, le projet nécessite de revoir l'assainissement individuel. Le dossier comporte-t-il toutes les autorisations ? Le projet respecte-t-il la réglementation ? La technicienne du SPANC doit valider le projet dès sa conception. L'avis favorable sera retourné par courrier, assorti d'informations pratiques sur les conditions de pose et de fonctionnement. En 2017, le SPANC a instruit une centaine de dossiers de création ou de réhabilitation d'assainissement non collectif.

10h30 À Gahard, un chantier touche à sa fin. Avant le remblaiement des ouvrages et des canalisations, Anne-Laure Gueguen inspecte les travaux réalisés. La technicienne mesure les pentes. Elle vérifie la nature des matériaux utilisés. Calé plusieurs jours à l'avance, ce contrôle de « bonne exécution » est obligatoire. Le Val d'Ille-Aubigné compte environ 4 500 installations d'assainissement autonome, en limite de bourg ou dans des hameaux isolés. Partout où le réseau collectif ne peut être mis en œuvre à un coût acceptable.



14h15 Jennifer a repris sa voiture. Direction Langouët pour une visite de contrôle avant la vente d'une maison. La loi exige que le vendeur fournisse à l'acquéreur un rapport de contrôle de moins de trois ans. Le diagnostic sera annexé à l'acte de vente. « Je vérifie le raccordement des points d'eau, la quantité de boue dans la fosse, la dégradation éventuelle de l'ouvrage mais aussi l'efficacité du traitement à la vue et à l'odeur », explique la technicienne. La visite durera 1h environ. Vente ou pas, toutes les installations existantes font l'objet d'un contrôle périodique. Ces contrôles ont lieu au minimum tous les 8 ans. La nouvelle campagne de contrôle redémarre en collaboration avec la SAUR, prestataire retenu par le Val d'Ille-Aubigné. Dès septembre, des interventions sont prévues sur St Gondran et Guipel.



16h30 Retour au bureau pour décrocher le téléphone. Un particulier recherche un vidangeur agréé. Le service joue un rôle essentiel d'information et de conseil. « Certains nous voient comme des enqueteurs, sourit Anne-Laure. On fait beaucoup de pédagogie mais aussi du social dans des situations d'isolement ». Les contrôles sont payants - de 30 € à 150 € selon l'objet. « Certains s'en étonnent mais le service se finance uniquement via les redevances perçues auprès des usagers et des subventions de l'Agence de l'eau ».

L'actualité du Codev

Depuis sa création en mai 2017, le Conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné (CODEV) a rendu plusieurs avis. Il s'est également saisi de sujets qui lui tenaient à cœur.

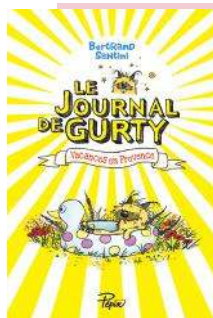
En décembre 2017, le Codev a rendu un premier avis sur les orientations du Schéma de développement économique. Souhaitant que la thématique agriculture soit approfondie, le Codev a choisi de traiter la question en constituant un groupe de travail « Agriculture et citoyenneté » qui contribuera à dynamiser le lien entre les agriculteurs, les habitants et les commerces du territoire. Le Codev souhaite valoriser les expériences et aider au développement de bonnes pratiques, de démarches novatrices et



responsables dans une agriculture en pleine mutation (méthanisation, nouveaux types d'exploitation, énergies renouvelables...). Il souhaite aussi lutter contre l'artificialisation des terres agricoles en restant attentif aux projets à venir.

Un brin de lecture

Livres proposés par les lecteurs du Val d'Ille-Aubigné.

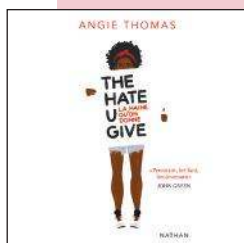


Jeunesse

Le journal de Gurty.
Vacances en Provence

Bertrand Santini, Sarbacane, 2015

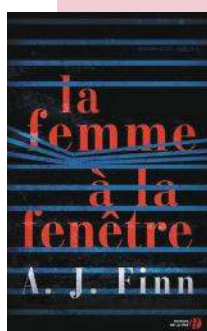
Gurty est une petite chienne pleine d'humour qui nous fait partager ses aventures, ses émotions mais aussi ses réflexions au fil des jours. Un livre pour rire, plein de bonne humeur, à partager d'urgence avec tous ceux qui aiment les chiens !



Ados

The hate u give. La haine qu'on donne
Angie Thomas, Nathan, 2018

Starr, 16 ans, afro-américaine, vit dans un ghetto mais va au lycée privé pour enfants riches dans un quartier blanc. C'est le choc des cultures ! Un jour tout bascule... Starr est témoin du meurtre de son ami. Ce roman inspiré de faits réels dépeint une société américaine à deux vitesses sans pathos, ni engagement ultra militant.



Adultes

La femme à la fenêtre

A.J. Finn, Presse de la Cité, 2018

Ce roman policier, salué par la critique, s'adresse à tous ceux qui ont aimé « Fenêtre sur cour » d'Alfred Hitchcock. Séparée de son fils et de sa fille, Anna vit recluse dans sa belle maison de Harlem. Un jour, de sa fenêtre, elle est le témoin d'un meurtre. Mais entre bêtabloquants et verres de vin, qui peut la croire, y compris nous, lecteur ?

À vos agendas

Résultats de Cap BD 2018



Le Val d'Ille-Aubigné vous offre la septième édition du festival Lectures Esti'Val d'Ille-Aubigné qui allie lecture avec nature.

10 votants de Cap BD 2018 ont remporté un chèque lire de 30 € offert par le Val d'Ille-Aubigné, un grand merci aux 342 lecteurs de Cap BD 2018 dont voici les résultats :

Catégorie Découverte de Cap BD 2018

1. Les petites victoires
2. La Guerre de Catherine
3. Famille Nombreuse

Catégorie Expert de Cap BD 2018

1. L'homme aux bras de Mer
2. Paroles d'honneur
3. La France sur le pouce

► Tous les détails sur le blog lecture.valdille-aubigne.fr

Patrimoine - Un certain regard sur nos communes...

Sens-de-Bretagne hier et aujourd'hui



La place de la mairie

En 1913

À la veille de la Grande Guerre, la mairie-école construite en 1843 arbore fièrement sur son campanile le traditionnel drapeau tricolore en métal.

Jouxant le bâtiment public, l'hôtel Lainé abrite une cheminée du XVI^e siècle et une tour octogonale percée de meurtrières. Elle forme l'angle d'une maison noble ayant appartenu en 1676 à demoiselle Gillette de l'Espau, dame de la Guardière.



En 2018

Depuis la rénovation réalisée en 2000, ce qui frappe, ce sont d'abord les automobiles garées à l'emplacement des gallinacées qui picorait çà et là un siècle plus tôt. Le drapeau en métal a gardé sa place. L'hôtel Lainé est devenu l'auberge de la Tourelle. L'aspect du patrimoine bâti a très peu évolué, témoin de la volonté constante des municipalités successives de conserver une âme à cette bourgade de Haute-Bretagne sur la route qui relie Rennes au Mont-Saint-Michel.

La gare

En 1916

Les transports d'Ille-et-Vilaine-(TIV) ont constitué une chance pour l'essor économique des campagnes breilliennes dès la Première Guerre mondiale. Les paysans ont pu tout à loisir acheminer leurs produits (beurre, œufs, pommes, cidre...) vers les marchés de la région et même vers Rennes. Deux lignes passaient à Sens-de-Bretagne : Liffré - Antrain (34 km ; 1903-1937) et Mi-Forêt - Plaine Fougères (47 km ; 1905-1937). Sans incident ni accident, l'expédition jusqu'à Rennes durait 2h30...



En 2018

Après la désaffectation des deux lignes en 1937, la gare a accueilli la Poste en 1947. Laquelle est toujours abritée dans une partie du bâtiment qui héberge aussi la salle municipale des arts manuels, complétée par la maison médicale. Sur la gauche, la maison bourgeoise n'a conservé qu'une grande cheminée. Le bâtiment a accueilli les locaux de l'entreprise Morino. Ce qui a en partie modernisé le lieu. La route de la Poste, un mail bordé d'arbres, a conservé son cachet de 1916 à 2018.

Sources : Guy Castel / Lionel Henry pour l'association Bas Champs.



Vous possédez une carte postale ancienne de votre commune ? Prenez une photo aujourd'hui et envoyez vos commentaires à communication@valdille-aubigne.fr - Nous les diffuserons dans les pages du magazine.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

16-22 SEPTEMBRE 2018



**AUTOPARTAGE - CONFÉRENCE -
DÉFI MOBILITÉ - JOURNÉE À PIED
OU À VÉLO - INAUGURATION -**

RENSEIGNEMENTS : WWW.VALDILLE-AUBIGNE.FR / 02 99 69 86 07